

Criminal Legal Aid Review

WHEREAS section 91(27) of the *Constitution Act, 1867* gives Parliament responsibility to enact criminal law and procedure, and Parliament has relied on this authority to create the *Criminal Code*;

WHEREAS section 7 of the *Canadian Charter of Rights and Freedom* guarantees everyone the right to life, liberty and security of the person and the right not to be deprived thereof except in accordance with the principles of fundamental justice;

WHEREAS the principles of fundamental justice include the right to counsel, protection from undue delay in proceedings, and the right to make full answer and defence;

WHEREAS an adequately and fairly funded legal aid system is essential to meet these goals of fundamental justice;

WHEREAS recent dramatic changes to criminal legislation will increase the demand for publicly funded legal representation of those accused of criminal offences, causing increasing demands on legal aid plans;

Examen du régime d'aide juridique en matière pénale

ATTENDU QUE le Parlement s'est appuyé sur l'exercice de son pouvoir de légiférer en matière de droit criminel, prévu au paragraphe 91(27) de la *Loi constitutionnelle de 1867*, pour élaborer le *Code criminel*;

ATTENDU QUE l'article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit que chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; qu'il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale;

ATTENDU QUE les principes de justice fondamentale comprennent le droit à l'assistance d'un(e) avocat(e), le droit à la protection contre des retards indus dans la procédure et le droit à une défense pleine et entière;

ATTENDU QU'un régime d'aide juridique bénéficiant d'un financement adéquat et équitable est essentiel à l'atteinte de ces objectifs pour une justice fondamentale;

ATTENDU QUE les récentes modifications importantes introduites dans la législation pénale engendreront, du fait des personnes accusées d'infractions criminelles, un accroissement des demandes de représentation

WHEREAS the ability of legal aid plans to meet demands is in serious jeopardy, as federal funding for criminal legal aid has been eroded by inflation, the cost of legal aid services has increased with more complex criminal proceedings, and the remand population appearing before the courts is increasing;

WHEREAS as growing and constitutionally-recognized demands for criminal legal aid are depleting funding for civil legal aid, including family law, refugee law, income support, tenancy matters, and other aspects of poverty law, and publicly funded legal representation for these services is already unavailable in many parts of Canada;

BE IT RESOLVED THAT the Canadian Bar Association urge the federal government to:

- address the crisis in criminal legal aid funding as a systemic issue that jeopardizes

juridique financée par les pouvoirs publics, ce qui augmentera les demandes adressées aux régimes d'aide juridique;

ATTENDU QUE la capacité des régimes d'aide juridique à répondre à la demande est sérieusement compromise par le fait que le financement du gouvernement fédéral de l'aide juridique en matière pénale a été miné par l'inflation, que le coût des services d'aide juridique a augmenté en raison de la procédure en matière pénale de plus en plus complexe et que les comparutions des personnes placées en détention préventive augmentent;

ATTENDU QUE les demandes croissantes des droits reconnus par la Constitution en ce qui concerne l'aide juridique en matière pénale font en sorte qu'il y a de moins en moins de financement de l'aide juridique disponible en matière civile, y compris en matière de droit de la famille, de droit des réfugiés, de soutien du revenu, de questions de logement et d'autres aspects du droit des pauvres, et que le financement public de ces services n'existe pas dans bien des régions du Canada;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'Association du Barreau canadien exhorte le gouvernement fédéral :

- à régler la crise frappant le financement de l'aide juridique en matière pénale en tant

Resolution 12-08-A

the efficiency and effectiveness of the entire justice system; and

- undertake a comprehensive review of federal funding to criminal legal aid.

Certified true copy of a resolution carried by the Council of the Canadian Bar Association at the Annual Meeting held in Vancouver, BC August 11-12, 2012

Résolution 12-08-A

que problème systémique qui met en péril l'efficacité et l'efficacite de l'ensemble du système judiciaire;

- à conduire un examen complet du financement fédéral des régimes d'aide juridique en matière pénale.

Copie certifiée d'une résolution adoptée, par le Conseil de l'Association du Barreau canadien, lors de son Assemblée annuelle, à Vancouver, C-B les 11 et 12 août 2012.

**John D.V. Hoyles
Chief Executive Officer/Chef de la direction**